

# Suivi de la rougeole en Occitanie

## Point de situation 10/07/2019

La rougeole est surveillée par la déclaration obligatoire. Les données extraites de la base nationale de Santé publique France sont provisoires à la date d'extraction, le 07/07/2019 (données en S26 et S27 non consolidées). Elles n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

### Points clés

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, **en France, 2047 cas** de rougeole ont été déclarés, avec 124 cas (en moyenne) au cours des semaines S18 à S24. Parmi ces cas, 29% (597 cas) étaient hospitalisés et 7% (148 cas) présentaient des complications à type de pneumopathie, 2 encéphalites et 1 décès. Un ralentissement semble s'observer pour les semaines 25 et 26, avec un peu moins de 100 cas par semaine. **En Occitanie**, ce léger ralentissement du nombre de cas est également noté depuis la semaine 25 (semaines 26 et 27 non consolidées).
- **En Occitanie : 501 cas** depuis janvier 2019, soit 26 nouveaux cas depuis le dernier point, représentant près du 1/4 des cas signalés en France sur cette période.
  - 12 des 13 départements touchés. Parmi eux, 4 départements sont principalement touchés : la Haute-Garonne, l'Aude, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales.
  - Au total, 125 cas ont été hospitalisés et 43 ont présenté des complications: 42 pneumopathies et 1 encéphalite.
  - 25 % des cas sont survenus dans un contexte de cas groupés (établissements scolaires, campements, crèches...).
  - La couverture vaccinale est insuffisante pour prévenir tout risque épidémique en Occitanie : 63 à 82 % avec 2 doses à 24 mois, selon les départements (cible : 95 % pour éliminer la maladie).
  - Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués aux urgences est en diminution avec 9 cas en semaine 27 contre 13 à 15 cas les semaines précédentes.

Figure 1 – Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 07/07/2019 (données provisoires, n= 2047 au niveau national)

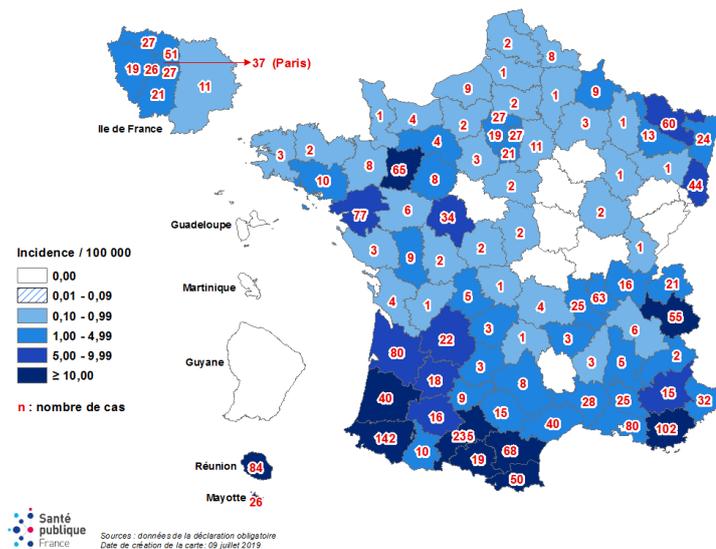


Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 07/07/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées)

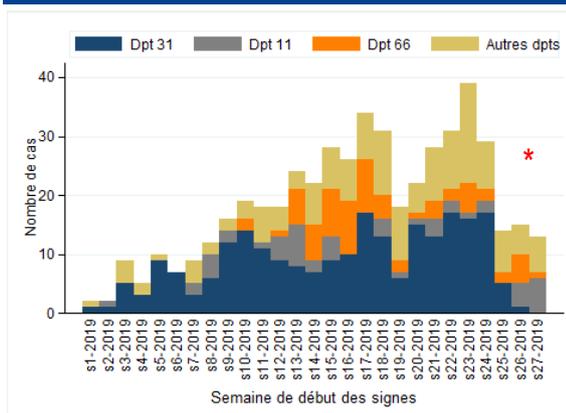


Figure 3 – Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2019 au 07/07/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance

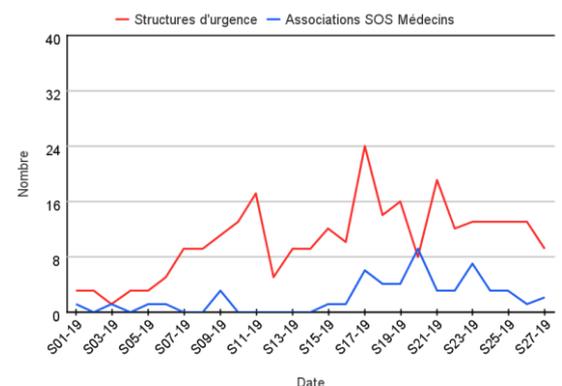


Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole en Occitanie, du 01/01/2019 (S01-2019) au 07/07/2019 (S27-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

Cas de rougeole signalés du 01/01/2019 au 07/07/2019		
Les indicateurs	(S1-2019 à S27-2019)	
Nombre de cas	501	
Cas hospitalisés	125	25,0%
Cas formes compliquées	43	8,6%
Dont pneumopathies	42	8,4%
Dont encéphalites	1	0,2%
Décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	8,59	
<b>Données démographiques</b>		
Sex- ratio (H/F)	1,11	
Age médian (en années)	11	
<b>Confirmation biologique</b>		
Cas confirmés biologiquement	251	50,1%
Cas confirmés épidémiologiquement	98	19,6%
Cas cliniques	152	30,3%
<b>Statut vaccinal</b>		
Nombre de cas de plus de 1 an et nés après	1980 non ou mal vaccinés	
	326	91,8%

Figure 4 – Répartition des cas de rougeole par semaine et par foyer dans des collectivités à risque en Occitanie, S01-2019- S27-2019, Source : ARS/CVAGS

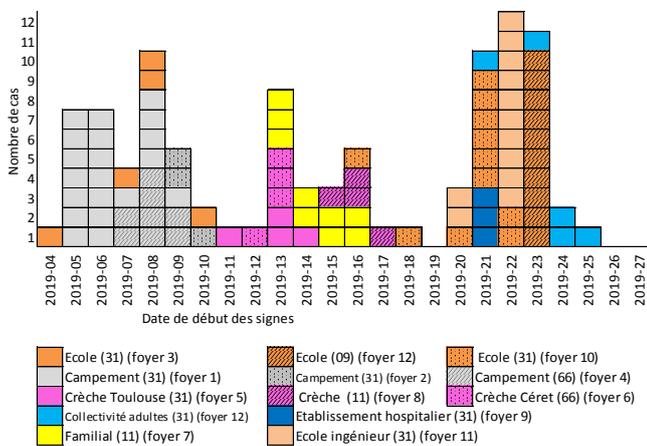


Figure 5 – Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 07/07/2019 (S27-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

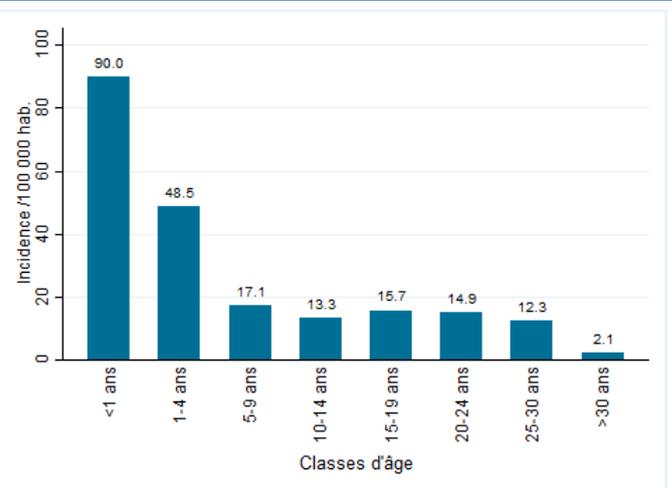
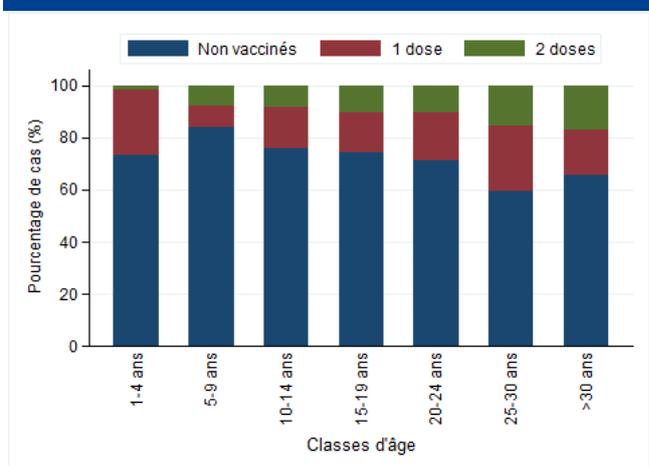


Figure 6 – Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 07/07/2019 (S27-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



## Recommandations

La rougeole est une **maladie à déclaration obligatoire** (Fiche de DO) : [lien](#). Le signalement par les professionnels de santé et la remontée rapide des fiches de notification sont primordiaux pour la mise en place des mesures autour des cas ainsi que pour la description et le suivi de l'épidémie.

Pour la conduite à tenir autour d'un cas suspect de rougeole ou d'un foyer de cas groupés voir l'instruction DGS du 28/09/2018 : [http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir\\_44038.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir_44038.pdf)

### Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>

**Eviction du cas** recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

## Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <http://inv.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites>

Pour toute information complémentaire concernant la rougeole, consulter le dossier thématique de Santé publique France. Pour les données régionales, cliquer ici

Sur la vaccination : [www.vaccination-info-service.fr](http://www.vaccination-info-service.fr)

Documents de prévention à destination des professionnels de santé et du grand public ([cliquer ici](#))

Directeur de la publication, par interim : Martial Mettendorff, Santé publique France

### Comité de rédaction

Caroline Six  
Cécile Durand  
Anne Guinard  
Leslie Banzet  
Séverine Bailleur

Responsable de la cellule régionale de Santé publique France en Occitanie : Damien Mouly

### Diffusion

Santé publique France Occitanie  
Tél : 05-34-30-25-25  
[occitanie@santepubliquefrance.fr](mailto:occitanie@santepubliquefrance.fr)

Retrouvez-nous sur :  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)